

Objet : A/S deuxième période d'enregistrement

Messieurs,

Suite aux décisions prises par le Bureau Fédéral dans sa réunion statutaire du 31/01/2022, nous avons l'honneur de vous informer que l'ouverture la deuxième période d'enregistrement pour les ligues Régionales est fixée du 05 au 25 février 2022 selon les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur.

Par ailleurs, la deuxième période d'enregistrement pour les ligues de Wilaya s'étale sur 07 jours au lendemain de la dernière journée de la phase aller (Première phase du championnat), selon les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur.

Pour rappel, seuls les clubs n'ayant pas complété la liste des 30 joueurs ont le droit d'enregistrer de nouveaux joueurs.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, en l'expression de notre parfaite considération.




Fédération Algérienne de Football
M. D'ALOUCH Mounir Sami
Secrétaire Général